

---

La

# PROXIMITÉ

à NICE

en

10

PRIORITÉS

---

Nice toujours plus proche de **vous** !

#I Love Nice



VILLE DE NICE



## **Christian Estrosi**

Maire de Nice  
Président de la Métropole  
Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

En 2012, vous avez été très nombreux à apporter votre concours au 1<sup>er</sup> acte des Assises de la Proximité.

Avec 100 questions, 100 réponses et autant de projets qui, tous, ont été réalisés.

Au printemps dernier s'est tenu l'acte 2 de ces Assises. Plus de 3 000 foyers niçois se sont prononcés.

Que tous en soient remerciés.

Les questions posées ont permis d'aborder l'ensemble des domaines de la vie quotidienne et bien au delà.

La proximité, ce sont des projets qui se concrétisent, ce sont des transformations qui changent nos vies dans la durée. Elle est tout naturellement ma priorité et celle des élus qui en ont la charge autour de mon adjoint Pierre-Paul Leonelli : Philippe Soussi, Olivier Robaut, Marie-Dominique Ramel, Richard Papazian, Catherine Chavepeyre, Jean Marc Giaume, Catherine Moreau, Bernard Baudin, Emmanuelle Bihar, Fatima Khaldi, Françoise Monier, Anne Ramos, Franck Martin et beaucoup d'autres.

Les résultats de cette enquête figurent dans un document que je vous invite à consulter sur [nice.fr](http://nice.fr).

De toutes vos demandes, nous avons dégagé 10 priorités qui vont commander nos actions à venir.

Elles concernent l'embellissement général de notre ville, la sécurité et la lutte contre les incivilités, la circulation et le stationnement, la politique d'animation, les espaces verts, la propreté, le soutien au commerce de proximité, les transports.

Ensemble nous construisons l'avenir.

**Que retenons-nous de vos  
demandes ? 10 priorités !**

# #01

## POURSUITE DE L'EMBELLEMENT DE NICE ET DES INVESTISSEMENTS

UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT À HAUTEUR DE

**255 MILLIONS D'EUROS**

sera mis en place pour les 3 ans à venir soit 85 millions d'euros par an.

- En 2015, Nice a baissé sa **taxe d'habitation** et conservé une politique d'investissements forte car l'investissement, c'est de l'emploi.
- Entre 2009 et 2017, Nice a bénéficié de **près de 2 milliards d'euros d'investissements** sur les budgets Ville et Métropole.

# #02

## UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ ET PLUS DE RÉACTIVITÉ

### Démocratie participative

- Les Conseils de quartier seront remplacés par des **Conseils de territoire**.

Une réunion, une fois par an, sera ouverte à tous et présidée par l'adjoint de territoire.

### Lisibilité de l'organisation territoriale

- Les directions de territoire s'appelleront désormais **Mairies de Territoire**.
- L'adjoint de territoire aura davantage de contact avec la population notamment grâce au service **Ma Mairie Mobile**.
- Un dossier de 16 pages, 2 fois par an, **consacré aux quartiers** au sein du magazine Nice Expression.



### Plus de moyens

- Un budget participatif annuel de 100 000 euros par territoire **soit 900 000 € par an**. D'ici 2020, c'est 2,7 millions d'euros en plus pour les quartiers.

### Réactivité des services

- Les effectifs du « **service bleu** » doublés dans les deux ans.

Avec plus de 1000 interventions par mois, le « service bleu » est chargé de régler très rapidement les petites anomalies de voirie. L'application mobile gratuite est disponible sur Apple store et Google play.





# #03

## LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

### La prévention

- 2 campagnes de communication par an seront menées afin d'inciter le public au bon comportement.

### La répression

- Renforcement des effectifs de la LAC, brigade de lutte contre les incivilités au sein de la police municipale.

### La lutte contre le bruit

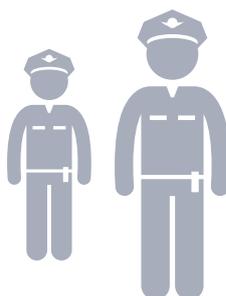
- Un nouvel arrêté municipal anti-bruit plus coercitif sera pris.

# #04

## DAVANTAGE DE SURVEILLANCE POLICIÈRE

### Réorganisation de la police municipale :

- Avec la réforme des grilles de travail, +300% de présence à un instant T sur le territoire.
- 130 policiers supplémentaires recrutés en 2017.
- Sécurisation des écoles : 142 effectifs mobilisés.
- Surveillance des parcs et jardins : 90 AVSP.
- Présence renforcée dans les transports en commun.
- Circulation et stationnement.



**+300%**  
**DE PRÉSENCE**  
à un instant T  
sur le territoire

# # 05



## LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

### La réforme du stationnement payant sur voirie

- Depuis janvier 2018, il est possible de stationner en ville gratuitement durant 30 minutes.
- Les tarifs horaires sont maintenus.

### Un groupe de travail permanent dans chaque territoire

Il rassemblera les référents de la population, les services de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur et les élus en charge.

### La lutte contre les double-files et les stationnements dangereux

- Grâce à la réforme sur le stationnement, la police municipale pourra se concentrer sur ces actes quotidiens d'incivisme.
- De nouveaux sabots pour immobiliser le véhicule en infraction et déclencher l'enlèvement par la fourrière.
- Poursuite de la vidéo-verbalisation.
- Réactivité sur les points noirs de circulation : 40 agents de la Police municipale en 2 roues.

La vidéo-verbalisation :

**6 000**  
VERBALISATIONS / MOIS



AUGMENTATION  
DU BUDGET  
DES ANIMATIONS  
DE QUARTIERS



= 255 000€

# # 06

## PLUS D'ANIMATIONS DANS LA VILLE

### Plus de moyens

- Augmentation du budget des animations de quartier à 255 000 euros par an.
- 300 000 euros pour accompagner le financement de la sécurité des manifestations organisées par les associations.

### De nouveaux projets

- « Avril aux Jardins ».
- Un grand concours de boules inter-quartiers.
- Un travail éducatif et intergénérationnel sur la mémoire de Nice, afin d'expliquer aux enfants l'origine du nom porté par leur école ou par les rues de leur quartier.
- L'Art dans les espaces publics avec notamment du street art et les œuvres d'Art qui accompagneront la réalisation des lignes T2 et T3 du Tramway.

# #07

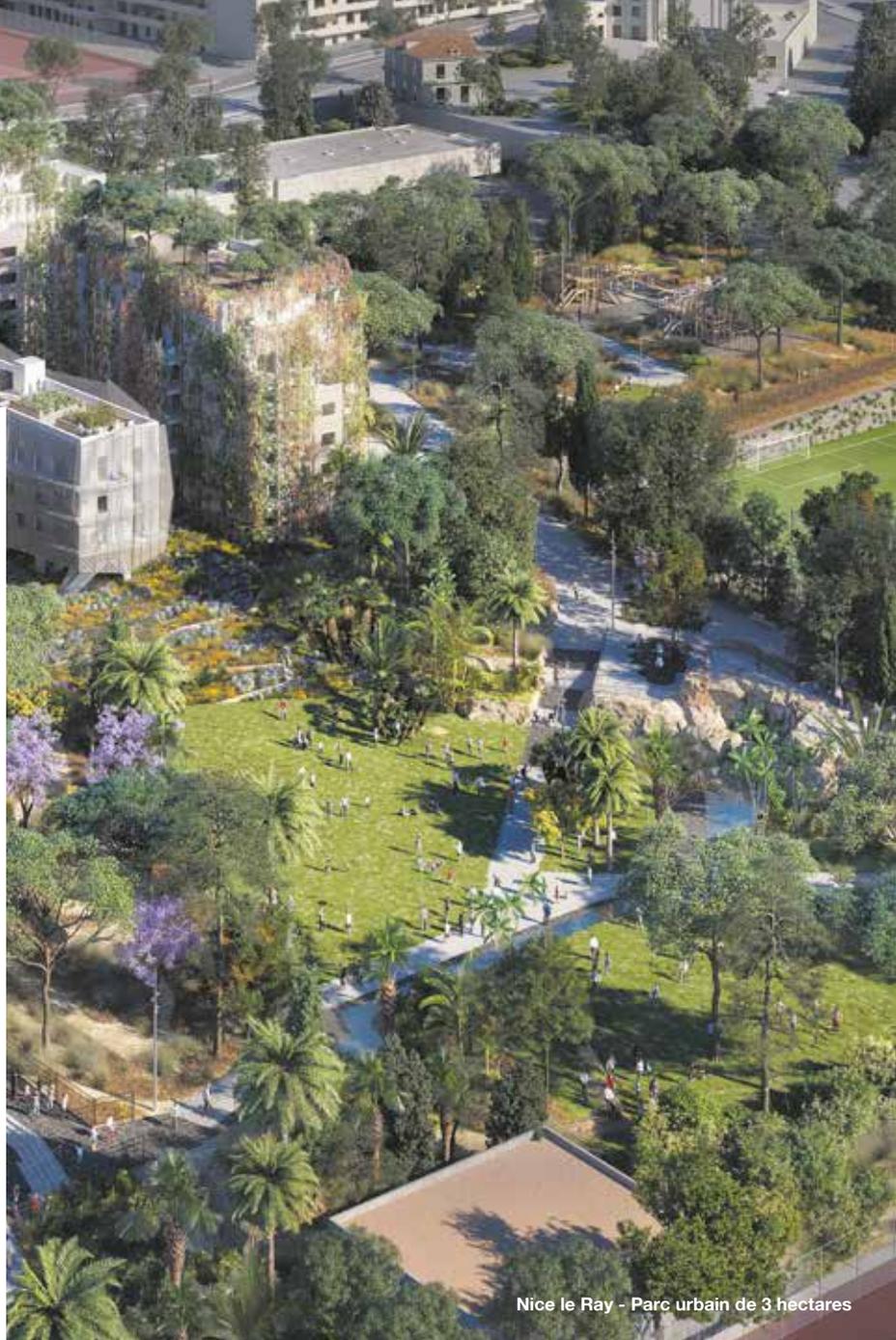
## LES ESPACES VERTS

### De nouveaux espaces verts dans les quartiers :

- Aménagement du grand parc de 30 hectares dans la Plaine du Var dont 5 hectares seront livrés en 2018.
- Création du parc urbain de 3 hectares sur le site du Ray.
- Requalification de la colline du Château.
- Rénovation du parc Phoenix.
- Requalification du square du Colonel Jean-Pierre dans le cadre du PNRQAD (Programme Nationale de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés).
- Création d'un ruban vert de 77 000 m<sup>2</sup> le long du tracé des lignes 2 et 3 de tramway. 840 nouveaux arbres seront plantés, ce qui portera leur nombre à 2400.
- Mise à disposition de nouveaux jardins partagés pour les riverains.
- Implantation d'une animation supplémentaire par an pour enfants sur la Promenade du Paillon.

### De l'animation :

Dès le mois d'avril, de nouvelles animations pour enfants seront présentes au Castel des Deux Rois, au parc Carol de Roumanie et aux Arènes de Cimiez... Un accrobranche sera également installé au parc Phoenix.



Nice le Ray - Parc urbain de 3 hectares

# #08

## LA PROPRETÉ

- Implantation de **nouvelles corbeilles dans les quartiers.**
- Organisation des premiers groupes de travail sur les problématiques signalées.

Contre les comportements inciviques :

- Réactualisation de l'**arrêté municipal** afin de le rendre plus responsabilisant.
- Mise en place d'**actions de médiation sur le terrain** auprès des Niçois, et dans les écoles et les lycées.

# # 09

## LE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ



- La création d'un **site internet dédié aux commerçants : nicecommerces.fr**
- La mise en place d'**Allo Commerces** : 04 97 13 45 50.
- Le recrutement « d'un manager du commerce » en 2018.
- Un accompagnement de la municipalité à la reprise des locaux vacants.
- Un accompagnement à la création et ou la reprise de commerces.
- La réforme 2018 du stationnement et le lancement d'un forfait « commerçants » pour stationner en ville.
- La création du Comité Consultatif des Commerçants.
- L'organisation d'une journée du commerce à l'échelle de la ville.
- Un soutien à la transition numérique pour dynamiser l'économie de proximité et faciliter la digitalisation de l'ensemble de nos commerces.
- Un grand plan de communication pour dynamiser l'activité des commerçants durant les soldes d'hiver.

# # 10



## MODERNISATION DE NOS INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

### Restructuration des réseaux de transport

- Réorganisation et optimisation du réseau avec l'arrivée des nouvelles lignes de Tramway.
- Desserte du collinaire repensée.
- Le réseau en soirée plus fiable et plus structuré.
- Cadencement au ¼ d'heure de la ligne des Chemins de Fer de Provence.

### La mobilité « propre »

- Remplacement progressif des bus « diesel » par de nouveaux bus 100% propres (en électrique ou gaz).
- Développement des scooters, vélos et voitures électriques en libre-service sans borne.
- Mise en place d'une réflexion afin de proposer un Pass Unique pour tous les modes de transport sur le territoire, y compris la SNCF.



# LES DISPOSITIFS AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

**ALLO MAIRIES :**  
**3906\*** et  
3906@nicecotedazur.org

**L'application  
SERVICE BLEU**  
à télécharger sur l'App Store  
et Google Play

**FRAP**  
(Force Rapide d'Action Propreté)  
**0 800 06 06 40\*\***

**MA MAIRIE  
MOBILE**  
Véhicule venant à votre  
rencontre dans les quartiers.  
**Détail de la tournée  
sur nice.fr**

**SPOT MAIRIE**  
Cabines implantées dans les  
Centres E.Leclerc Saint-Isidore,  
Carrefour Lingostière et  
dans la Gare Thiers.

\*Coût d'un appel local depuis un poste fixe

\*\*Numéro gratuit

#ILoveNice



VILLE DE NICE